

Le Châble, le 31 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

ASJ Promotion SA par le bureau d'architecture Perreten Rodolphe Sàrl pour la construction de deux logements en résidences principales sur la parcelle n° 18033, folio n° 94, zone résidentielle R2, lieu-dit La Cotse à Villette, coord. 2582575/1103403.

Mme Portner Alexendra et M. Nef Olivier par le bureau Alp'Architecture Sàrl pour la transformation d'une habitation et la modification d'ouvertures en façades sur la parcelle n° 13903, folio n° 101, zone village V1, à Bruson, coord. 2582984/1101564.

M. Deslarzes Benjamin par le bureau d'architecture Vaudan Philippe pour la construction d'un couvert sur la parcelle n° 11847, folio n° 55, hors zone à bâtir, lieu-dit Diyon à Prarreyer, coord. 2583762/1101425.

M. Vaudan Bernard pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle n° 17757, folio n° 43, zone village V3, lieu-dit Les Chenevaires au Cotterg, coord. 2582147/1103823.

Mme Daffina Giuseppina par le bureau Swiss Architectes SA pour l'agrandissement et la transformation d'un chalet sur la parcelle n° 2424, folio n° 151, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Chevillard d'en Bas à Verbier, coord. 2582294/1105452.

M. Bouriez Christian par le bureau d'architecture Roserens Willy pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 208, folio n° 127, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Marais Verts à Verbier, coord. 2583812/1105200.

Mme Dorsaz Annick par le bureau Swiss Architectes SA pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle n° 15667, folio n° 90, zone village V1, lieu-dit la Crettaz à Verbier, coord. 2583122/1104799.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.